

Communiqué de presse, 25 Juin 2021

## **Pour les chercheurs le braconnage est responsable de la faible densité de lynx en Valais**

**Les populations de lynx montrent des densités extrêmement basses dans le sud-ouest des Alpes helvétiques, contrairement au Jura et aux Alpes du nord. Des chercheurs et chercheuses, sous l'égide du Professeur Raphaël Arlettaz de l'Institut d'Ecologie et d'Evolution de l'Université de Berne, ont tenté de résoudre cette énigme en testant quatre hypothèses différentes. Les résultats sont formels : seul le braconnage est à même d'expliquer le statut précaire du lynx en Valais. La découverte de tout un réseau de pièges à collet vient cautionner ce constat.**

Exterminé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le lynx fut officiellement réintroduit en Suisse il y a une quarantaine d'années. Sa réinstallation a été rendue possible grâce à la forte augmentation des effectifs de ses deux proies principales, le chamois et le chevreuil. Dans le but de mieux comprendre les relations entre les grands prédateurs carnivores et leurs proies ongulées, l'Université de Berne a lancé un programme de recherche en 2011, sous la houlette du Prof. Arlettaz. Au moyen de pièges photographiques et de relevés de traces dans la neige, la répartition spatio-temporelle et l'abondance des uns et des autres ont été quantifiées. Toutefois, après quelques hivers, les chercheurs et chercheuses ont constaté une densité anormalement basse de lynx en Valais, de l'ordre de seulement 12-20% de l'effectif attendu. Les biologistes ont alors testé quatre hypothèses à même d'expliquer cette faible densité.

### **Ni les méthodes de suivi ni le manque de proies ne peuvent expliquer cette faible densité**

La faible densité du lynx en Valais est avérée sur la base d'une comparaison avec les Préalpes vaudoises et bernoises où le lynx est systématiquement suivi depuis des années et se porte bien. Les deux premières hypothèses étaient de nature méthodologique et concernaient l'efficacité des pièges photographiques, notamment la densité de leur réseau ainsi que leur positionnement dans le paysage. Ces deux hypothèses ont pu être réfutées, entre autres via une comparaison avec les données du KORA (Coordination suisse grands carnivores). La troisième hypothèse portait sur la densité des principales proies du lynx qui, dans les Alpes suisses, sont le chevreuil et le chamois. Les densités de ces proies se sont avérées plus élevées en Valais que dans les Préalpes, ce qui permet de réfuter l'hypothèse d'une offre alimentaire insuffisante en tant que facteur expliquant la faible densité de lynx en Valais.

### **Le braconnage comme seule explication plausible**

La quatrième hypothèse n'a par contre pas pu être réfutée, bien au contraire. « Sur la base de nos résultats, nous pouvons affirmer que le braconnage est le seul facteur capable d'expliquer cette densité extrêmement basse du lynx en Valais », dit Arlettaz. Les relevés de terrain ont permis la découverte d'un dense réseau de 17 pièges-à-collet, sur seulement 4 km<sup>2</sup>, dans le principal corridor d'immigration des lynx dans la haute vallée du Rhône, à partir des Préalpes où ils vivent à densité normale. « Certains pièges étaient inactifs, d'autres opérationnels au moment de leur découverte, en 2015 », explique le professeur.

Plusieurs pièges ont été démontés par l'équipe et amenés directement à l'Office central du Ministère public général du Canton du Valais qui a alors ouvert une instruction. Celle-ci a débouché sur la condamnation d'un chasseur la même année : son ADN avait été retrouvé sur l'équipement de piégeage. Arlettaz conclut que « pour aboutir à une condamnation des responsables de braconnage perpétrées contre les grands prédateurs il faut solliciter les plus hautes instances judiciaires possibles, soit en Suisse les Ministères publics cantonaux ».

### **Publication :**

Arlettaz, R, G. Chapron, M. Kéry, E. Klaus, S. Mettaz, S. Roder, S. Vignali, F. Zimmermann & V. Braunisch. 2021. Poaching threatens the establishment of a lynx population, highlighting the need for a centralized judiciary approach. *Frontiers in Conservation Science*, 07 June 2021.  
<https://doi.org/10.3389/fcosc.2021.665000>

### **L'Institut d'Ecologie et d'Evolution**

L'Institut d'Ecologie et d'Evolution de l'Université de Berne consacre ses activités de recherche et d'enseignement à la biodiversité, promouvant l'évidence scientifique nécessaire à une gestion durable de nos ressources naturelles. On y étudie les organismes vivants ainsi que les mécanismes qui régissent leurs interactions avec l'environnement, tant au niveau des gènes, des individus, des populations, que des communautés écologiques et des écosystèmes.

[Informations supplémentaires](#)

### **Contact :**

Prof. Dr. Raphaël Arlettaz  
Université de Berne  
Institut d'Ecologie et d'Evolution  
Division de Biologie de la Conservation  
Tel. +41 31 631 31 61 / 079 637 51 76  
[raphael.arlettaz@iee.unibe.ch](mailto:raphael.arlettaz@iee.unibe.ch)